

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 novembre 2023

**OUVERTURE À LA CONCURRENCE DU RÉSEAU DE BUS FRANCILIEN DE LA RATP -
(N° 1838)**

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 10

présenté par

M. Vatin, M. Emmanuel Maquet, M. Bony, M. Descoeur, Mme Petex-Levet, M. Ray, M. Taite, M. Vermorel-Marques, M. Marleix, Mme Anthoine, M. Bazin, Mme Bazin-Malgras, Mme Blin, Mme Bonnivard, M. Boucard, M. Bourgeaux, M. Breton, M. Brigand, M. Fabrice Brun, M. Cinieri, M. Ciotti, M. Cordier, Mme Corneloup, Mme D'Intorni, Mme Dalloz, M. Di Filippo, M. Dive, M. Dubois, Mme Duby-Muller, M. Dumont, M. Forissier, M. Gaultier, Mme Genevard, M. Gosselin, Mme Gruet, M. Habert-Dassault, M. Meyer Habib, M. Herbillon, M. Hetzel, M. Juvin, M. Kamardine, M. Le Fur, Mme Louwagie, Mme Alexandra Martin (Alpes-Maritimes), Mme Frédérique Meunier, M. Minot, M. Neuder, M. Nury, M. Pauget, M. Portier, M. Pradié, Mme Périgault, M. Rolland, M. Schellenberger, M. Seitlinger, Mme Serre, Mme Tabarot, M. Thiériot, Mme Valentin, M. Jean-Pierre Vigier, M. Vincendet et M. Viry

ARTICLE 5

À la seconde phrase de l'alinéa 2, substituer aux mots :

« de certaines de ses dispositions »

les mots :

« des dispositions relatives à la durée d'amplitude de travail quotidienne ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à restreindre le champ d'application de la période transitoire de 15 mois introduite par le présent article aux seules dispositions relatives à la durée d'amplitude de travail quotidienne, ce qui est l'objectif initial visé par les auteurs de la proposition de loi.

La rédaction actuelle ouvre en effet une possibilité de report plus large via le décret CST, ce qui est de nature à susciter des inquiétudes chez les salariés de la RATP attachés à un maintien intégral de leurs garanties sociales.

Monsieur le rapporteur nous ayant assuré en commission que cette rédaction n'avait cependant vocation qu'à s'appliquer à ladite durée d'amplitude de travail quotidienne, il s'agit ici d'obtenir un engagement au banc du Ministre à l'occasion de l'examen en séance publique.